



EDITO

Il est là, silencieux, allongé, goûtant le temps qui passe serein. Rien ne perturbe sa paix, et il ne désire en rien perturber celle d'autrui. Soudain pourtant la bête s'anime, gigantesque et terrifiante. Ses membres de chair flasque abattent le chaos dans son monde parfait ! D'un geste elle détruit les montagnes, elle soulève des troncs comme fétus de paille ! Il voudrait fuir mais la nature l'a privé de jambes.

Il tremble et la serre se referme sur lui, herculéenne, irréprouvable ! Il voudrait se battre mais il n'a pas de bras. La bête le tord, le déforme et ses cris de douleur et d'effroi restent prisonniers de son corps sans bouche. Le monstre le plie à sa volonté. Il sait que certains de ses frères ont été démembrés par sa force !

Enfin l'horreur cesse. Il est là, défigurés, accrochés à un labour qui, à jamais, le privera de son rêve de quiétude...

Il n'est qu'un trombone sur un bureau de fonctionnaire.

Pourtant, il ne nourrit nulle haine envers l'humain l'ayant presque broyé. Il n'a pour lui que pitié. Le géant si puissant se tord sous son labour. Il ne s'enfuit pas alors que la nature lui a donné des jambes. Il reste là, à sacrifier ses heures. Il ne hurle pas, bien qu'il ait une bouche et ses bras ne lui servent qu'à offrir à ses maîtres le travail demandé.

Le trombone le plaint et se demande si, quelque part au sommet, un trombone mène la danse, un trombone que nul ne tordrait et qui demeurerait là, simplement, inerte, paisible...

Inutile.

C'était : pensée d'un fonctionnaire contemplant un trombone tandis que ses collègues parlent de Sarko...

Escroquerie organisée.

Tous les agents des Finances de France et de Navarre, y passent à un moment ou à un autre, et subissent plus ou moins à échelle équivalente, les inconvénients, ou pour être plus précis, les dégâts de cette fusion imposée aux forceps par le gouvernement SARKOZY à BERCY et ses sbires. En y réfléchissant bien, pourtant, elle n'avait rien de choquant en soi, cette réunification de deux administrations parentes dont la séparation du reste avait fait réfléchir plus d'un jeune agent au moment de son entrée dans l'administration fiscale. D'ailleurs à l'époque on multipliait les arguments, les plus convaincants les uns que les autres pour justifier cette dualité (séparation de l'ordonnateur et du comptable etc.). Et pouf ! Tout cela disparaît comme par enchantement du jour au lendemain, parce que cette fusion fait partie du programme de destruction de la fonction publique d'un gouvernement libéral.

La CGT Finances Publiques n'a pas pour habitude de s'opposer aveuglement à toute réforme progressiste, et cette fusion, si elle avait été honnête, et mise en place dans un vrai esprit de service public de simplification à l'usager, n'aurait choqué personne.

Oui mais voilà ! Quel est son but réel ? Pourquoi cette précipitation ? Quelles conséquences ?

Ce n'est un secret pour personne, toute cette similitude agitation est uniquement destinée à mutualiser des moyens, à supprimer des emplois, à réaliser des économies sur le dos des contribuables qui, comme leurs élus locaux, ne s'en rendent même pas compte et bien souvent sont mis devant le fait accompli. A terme il ne fait aucun doute que ce sont les petits centres, les petits postes comptables, donc de proximité qui vont être appelés à disparaître, au détriment d'une population aujourd'hui parfois bien crédule. Dès lors, pour les besoins de la cause, des moyens exorbitants sont injectés dans la création des Centres des Finances Publiques, et, à l'occasion des importants travaux entrepris pour les besoins de la cause. Certains fondamentaux de toujours,

(Suite page 2)

tels la confidentialité, le secret professionnel, la sécurité, pourtant dispensés d'importance il n'y a pas si longtemps au moyen d'onéreux cours de déontologie disparaissent subitement ! Il y a de quoi y perdre son latin. Quant à cette précipitation dans la mise en place de la réforme, c'est l'évidence même, élection présidentielle de 2012 oblige, il faut absolument redonner un peu de lustre à un bilan de quinquennat qui, il faut bien l'admettre est plus qu'indigent ! En effet qu'est ce qui pourrait sauver le soldat SARKOZY à l'heure actuelle, ce ne sont certes pas son action sur le pouvoir d'achat, ou sa désastreuse politique étrangère (la liste des pétaards mouillés est longue). Encore que le drôle n'a peur de rien. N'a-t-il pas eu récemment le culot de retourner en Lorraine tenir aux sidérurgistes les mêmes propos et faire les mêmes promesses (bien entendu non tenues) qu'en 2007 ... ? Il faut oser quand même ! Se sentant pris par le temps, et n'ayant pas de bilan à présenter, le président sortant, déjà en campagne, fait à présent flèche de tout bois même de celui de la plus mauvaise des origines, le nauséabond, celui de l'extrême droite. Une nouvelle fois, il s'engage par l'intermédiaire de sa garde rapprochée, les GUEANT, WAUQUIEZ, HORTEFEUX et bien d'autres dans les cloaques du racisme, de l'insécurité, du protectionnisme, de l'individualisme, de la bouffe du fonctionnaire et du service public, de la précarité, dans l'espoir de rallier les voix « des gars de la Marine ». Voici pourquoi, lors des différentes échéances électorales qui nous attendent tant sur le plan professionnel au mois d'octobre 2011, que lors des présidentielles de 2012, avec la CGT, ouvrons les yeux et ne nous laissons pas berner par le chant des sirènes de ceux qui nous gouvernent en ce moment, et de leurs dévoués serviteurs.

La campagne des promesses non tenues !

On le savait tous plus ou moins, cette campagne IR 2011 promettait d'être sportive, voire chaotique pour tous les collègues recevant du public, avenue des Vosges, aussi bien pour l'accueil IR au 25, que pour la caisse «Professionnels» ou encore la réception «Enregistrement» au 37, chacun dans son petit cagibi, du fait de ces travaux exceptionnels. Mais promis, juré, craché, nous avait-on dit, des moyens adéquats seraient mis en place rendant ce petit déménagement parfaitement indolore. Et bien, à ce niveau, et ce n'est rien de le dire, ce fut un franc succès... ! Jaaa, Dooo !

Mais revenons en arrière, lors de l'ouverture du dispositif le lundi 2 mai 2011 à 8h30. Au 25, les agents d'accueil savent depuis la fin de la semaine précédente qu'ils ne disposeront pas de leur gestionnaire de fil d'attente (transfert trop onéreux). Ils devront se contenter d'un ersatz nettement moins performant (il a déjà montré ses limites) et d'une billetterie manuelle comme autrefois ! La fin de mois va être redoutable... Notre collègue du pré - accueil dispose d'une simple petite table de décharge pour y poser son PC, et rien d'autre ! Enfin, les possibilités de connexion à ILIAD et d'impression sont squelettiques. Avouez que pour un accueil qui se voulait grandiose, c'est plutôt raté.

Mais émignons vers le 37, où la situation n'est guère plus glorieuse. Au fameux bureau 15, aucune informatique (les collègues du SIE attendront le mercredi pour être branchés et pour pouvoir travailler en dehors de la réception proprement dite). Pas de terminal de paiement par carte bancaire, pas de séparation même symbolique, entre le guichet professionnel et le guichet enregistrement (bonjour la confidentialité et le travail dans le calme). Où reste le fameux vacataire qui devait régler la circulation et orienter les usagers perdus ? Personne ! « Ce n'était pas prévu », osera-t-on expliquer en haut lieu ... ! Évidemment, pas de chef à l'horizon ...

Résultat des courses, les services communs du 35 et les agents qui assurent la réception au bureau 15 font eux-mêmes la police, et passent leur temps à courser les contribuables fourvoyés, qui rentrent par tous les moyens dans un immeuble devenu une vraie passoire, par la cour, par le sous-sol, montent les escaliers en dépit des messages d'interdiction et des panneaux dissuasifs (vous avez dit sécurité ?) quand ils ne jouent pas les dames - pipis pour les pauvres contribuables venus du 25 afin de soulager leur vessie ! Génial ! Mais tout va bien pour l'instant se rassurent nos patrons qui ont jeté un rapide coup

d'œil au 25, le jeudi 5 mai au matin (même l'héroïsme a ses limites). Tout le monde sait que c'est le lundi ou en dernière semaine qu'il faut venir, car même en la présence systématique des responsables de centre et de leurs adjoints (y aurait-il eu des ordres en ce sens afin de prévenir les incidents qui immanquablement vont survenir en fin de mois ?) cela va être chaud, très, très, chaud, et l'accueil au 25 dans de telles conditions est une pouddrière. Mais qui va devoir assumer une fois de plus les insuffisances de l'administration, ce sont les agents bien entendu ! Attention à la fin de campagne et à ses conséquences sur les nerfs déjà durement éprouvés des agents d'accueil, car en plus de la réception, et des fortes exigences des usagers, il leur faut faire la police sans moyens appropriés, cela est inacceptable !

La CGT Finances Publiques s'insurge une fois de plus contre ces conditions de travail déplorables infligées du fait de décisions unilatérales du gouvernement SARKOZY à des agents qui, compte tenu des suppressions d'emploi, n'en ont guère besoin. Ne parlons pas de quelconques contreparties.

Heureusement, et c'était le moins, il a été remédié à certaines aberrations dans les jours qui ont suivi, surtout d'ailleurs, là où cela ne coûtait pas grand chose.

Le FN a-t-il changé, est-il devenu un parti comme les autres ?

Le FN veut faire du procès qu'il intente à la Cgt un « événement, en faisant reconnaître le FN comme un parti comme les autres », dit son vice-président, après avoir proclamé qu'il n'était pas comme les autres qu'il qualifiait de « tous pourris ». Il pense y parvenir en combinant des thèmes sociaux, sensibles aux salariés, au registre habituel de l'extrême droite, nourri de racisme, de xénophobie, d'islamophobie et de nationalisme, dans un climat où se mêlent, mécontentement, colère face au quotidien inquiétude, angoisse et peur de l'avenir.

Mais le socle de son discours et de ses propositions, demeure le concept de « préférence nationale », qu'il se propose « d'inscrire dans le préambule de la constitution ». La préférence nationale consiste à donner la priorité voire l'exclusivité aux Français pour accéder à un certain nombre de prestations de service public en matière de santé, de logement, de protection sociale, de politique familiale, etc..., Le FN prône également un accès prioritaire des Français à l'emploi et des taux de cotisation chômage et maladie majorés pour les travailleurs étrangers. Ce principe abject est clairement xénophobe, raciste, islamophobe et raciste. Il totalement contraire aux principes fondamentaux défendus par la CGT et aux principes républicains.

Ce concept est contraire aux fondements et aux valeurs de la CGT, des principes et des valeurs de notre syndicalisme.

L'exercice du droit de l'action syndicale suppose une certaine homogénéité des participants. Or, comme l'a rappelé à plusieurs reprises la Cour de Cassation, « dans les thèses du Front National, le racisme et la xénophobie conceptualisés dans la notion « de préférence nationale » amène à subordonner la défense des intérêts professionnels à cette notion. Il en résulte un traitement différencié des intérêts des salariés (...) en fonction de la race, la religion ou de l'appartenance ethnique. (...) la préférence nationale constitue dans son essence, un appel à la discrimination interdit par l'article L 1132-1 du code du travail, de la constitution ainsi que de nombreux instruments internationaux ratifiés par la France. ».

La Cgt ne peut tolérer, sous peine de faillir à sa mission, qu'un de ses représentants, candidat de ce parti de surcroît, porte une telle conception destructrice des liens de solidarité et de l'action des salariés. La division et l'opposition des salariés entre eux, recherchées en permanence par le patronat et le gouvernement, nous le savons, sont le principal obstacle au succès de l'action revendicative.

La Cgt ne permettra pas que le FN utilise le syndicalisme pour imposer son idéologie politique. Elle n'est pas la seule. « La préférence nationale n'est pas compatible avec le syndicalisme » ont rappelé dans une déclaration commune la CFDT, la CGT, la FSU, Solidaires et l'UNSA.

Ce concept est également aux principes républicains d'égalité, de fraternité et de liberté et aux textes internationaux (Convention OIT 1949/1997)

La préférence nationale est contraire à l'égalité, dès lors que l'accès à l'emploi, à la protection sociale, à l'éducation à la santé, dépendra de l'origine du salarié. Et où s'arrêtera l'application de ce principe, en ces temps où la nationalité acquise peut être remise en cause ? Tous ceux qui ont un nom d'origine étrangère pourront se sentir menacés de discrimination, et la France a accueilli des générations d'immigrés, italiens, polonais, portugais, espagnols, algériens, marocains, tunisiens, africains...

La préférence nationale est contraire à la fraternité, dès lors que sa légitimité suscitera des divisions entre « les français de souche » et les autres. La solidarité si essentielle au vivre-ensemble dans les entreprises et les quartiers disparaîtra au profit de vives tensions, voire de violences comme on l'a vu en Italie, dans d'autres pays et déjà dans certaines de nos cités en France. L'Histoire nous a appris comment les choses se déroulent : certains commencent par en vouloir aux étrangers et finissent par dénoncer leur voisin parce qu'il a un nom, une religion, un comportement différent....

Le FN est opposé à la libre circulation des individus au sein de l'Europe au nom de la lutte contre l'immigration et de la préférence nationale. L'histoire de ce parti est jalonnée d'agressions contre la liberté des hommes et des femmes et leurs combats émancipateurs.

Le FN n'a donc pas changé. Il a modifié son discours pour élargir son influence en exploitant les angoisses de ceux que la politique libérale du gouvernement a plongé dans la désespérance. Il a compris tout le bénéfice qu'il pouvait tirer de la stratégie de Nicolas Sarkozy, qui pense désormais que sa seule chance d'être réélu en 2012 est de favoriser la progression du FN pour rééditer l'opération de 2002 : un 2ème tour de la présidentielle l'opposant au candidat d'extrême droite.

Extraits du préambule des statuts de la CGT.

« Le syndicalisme est né de la double volonté des salariés de défendre leurs intérêts immédiats et de participer à la transformation de la société. Depuis sa création il a joué un rôle déterminant dans la conquête de garanties sociales qui ont contribué à changer la condition humaine.... Elle agit pour une société démocratique, libérée de l'exploitation capitaliste et des autres formes d'exploitation et de domination, contre les discriminations de toutes sortes, le racisme, la xénophobie et toutes les exclusions.... Ouvert à toutes les diversités, riche des différences d'opinion, le syndicalisme dont l'ambition est d'être solidaire, uni et rassembleur, constitue pour les salariés un moyen essentiel pour relever les enjeux contemporains. La Confédération Générale du Travail, attachée aux principes fondateurs du syndicalisme confédéré et interprofessionnel, œuvre au rassemblement de tous les salariés dans leur diversité, à l'unité du mouvement syndical national, européen et international. Les principes d'égalité, de solidarité, d'écoute, de tolérance et d'épanouissement des diversités pour lesquels elle œuvre, animent la vie démocratique en son sein »

Salaires : Il est urgent de répondre à l'attente des salariés !

Le ministre du Budget, François Baroin a évoqué la création prochaine d'un mécanisme pour pousser les entreprises à lier le versement de dividendes à celui d'une prime « exceptionnelle » pour leurs salariés d'un montant d'au moins 1000 euros.

Cette annonce appelle plusieurs remarques :

pour la CGT :

- ⇒ C'est une augmentation générale des salaires du public que le gouvernement doit mettre en œuvre et dans le privé contraindre les branches et les entreprises à revaloriser les salaires au travers d'accords,
- ⇒ Il est urgent d'augmenter le SMIC à 1600 euros brut (3,4 millions de salarié-e-s sont concernés),
- ⇒ Le gouvernement doit obliger le patronat à négocier l'égalité salariale entre les femmes et les hommes,
- ⇒ Il est impératif de reconnaître les qualifications et en finir avec les formes aléatoires de rémunération.
- ⇒ L'ensemble des mesures gouvernementales que ce soit les exonérations des cotisations patronales, la défiscalisation des heures supplémentaires et toutes les mesures fiscales dérogatoires accordées aux entreprises (140 milliards d'euros en tout) n'ont eu pour seul objectif que d'inciter les employeurs à ne pas augmenter les salaires.

Les salariés sont payés pour leur travail et pas seulement lorsqu'il y a distribution des dividendes, c'est bien les salaires qu'il faut augmenter et pas les primes.

C'est ce qui s'exprime un peu partout dans de nombreuses luttes ou négociations comme à Carrefour dernièrement.

Enfin, il ne faudrait pas que le mécanisme conçu par le gouvernement, se traduise à nouveau par des exonérations qui reviendraient à faire payer les primes par nos impôts.

Pour une étude détaillée, on se réfèrera au document publié sur l'excellent site de la section locale de la CGT Finances Publiques 67 :

http://www.financespubliques.cgt.fr/67/IMG/pdf/4p_salaires.pdf

SARKO fait baisser les impôts

Niche fiscale inattendue :

10 jours de grève en 2010 = moins d'impôts en 2011

Communication de la rédaction

Lecteurs attentifs de la Cigogne, vous avez bien entendu tous souri en constatant dans le numéro d'avril, que notre brillant illustrateur s'était laissé aller, dans un moment d'égarement sans doute, à une petite contrepèterie à peine gauloise.

Dans le cas contraire, il n'est pas trop tard ! Reportez vous à la page 6 du document, et relisez le texte de la bulle OPEN SPACE.

Si vraiment vous bloquez encore, consultez votre correspondant CGT.

Solution dans la cigogne d'été. Promis !!



Le congrès de la CES s'est ouvert le 16 mai au matin en présence de 1000 délégués dont 40% de femmes venus de 36 pays. Le rapport d'activité présenté par le Secrétaire général sortant, John MONKS a été approuvé à l'unanimité, moins deux contre. Avant l'ouverture des débats sur l'orientation, une résolution d'urgence proposée par les syndicats grec, français, allemand, belge et autrichien concernant la situation économique et sociale en Grèce a été adoptée à l'unanimité.

Cette résolution qui s'adresse aux ministres de l'économie européens, réunis les 16 et 17 mai, exige des mesures de solidarité européenne et un changement immédiat de politique pour sortir véritablement de la crise en stoppant notamment les plans d'austérité. Elle apporte bien évidemment notre solidarité envers les travailleurs grecs et leurs syndicats.

L'après-midi a été consacré au chapitre 1 du document d'orientation « Mobilisation pour l'Europe sociale. Stratégie d'action 2011-2014 ». Ce chapitre a été introduit par John MONKS. Dans une intervention particulièrement offensive, il a notamment insisté sur plusieurs points :

- Salaires, reprenant notre proposition formulée avec nos camarades allemands, de mener une campagne structurée et durable pour « à travail égal, salaire égal sur un même lieu de travail »
- Développement de l'industrie durable, de la formation, de la recherche et pour un emploi de qualité.
- Taxation des transactions financières, immigration et sécurité à savoir que pour le syndicalisme, il ne faut rien lâcher dans la lutte contre le racisme et la xénophobie. A cet égard, il a rappelé que les syndicalistes sont ouverts aux discussions avec toutes les formations politiques mais en aucun cas avec celle de l'extrême droite. Lutter pour les droits des salariés migrants c'est renforcer les droits pour tous.
- Les services publics sont un des éléments essentiels de cohésion sociale et des points d'appui efficaces pour aider toute l'économie à sortir de la crise.

Bernard THIBAUT est intervenu au nom de la délégation CGT dans ce débat.

Ce premier chapitre a été adopté à l'unanimité. Rappel : Les débats du congrès sont consultables sur le site de la CES.

Intervention de Bernard Thibault
Secrétaire général, CGT France

Chers Camarades, bonjour,

« Résister pour rebondir » : ces deux verbes résument bien les enjeux auxquels nous sommes tous confrontés en tant que syndicalistes.

Dans son intervention, John Monks a décrit avec la mesure et les mots justes, l'analyse de la crise, qu'il s'agisse de ses origines ou des responsabilités, mais aussi de ses conséquences dramatiques pour les salariés et l'ensemble des populations en Europe. Nous partageons ces constats.

Dès le début de la crise, la CES a su réagir avec ses organisations pour tenter de résister aux plans d'austérité qui se sont multipliés dans les pays.

Pour ne prendre que les huit derniers mois, nous avons pu mesurer combien il était utile, nécessaire et possible de coordonner nos mobilisations, et combien les salariés y étaient sensibles.

Nous mesurons aussi les limites de nos capacités à peser contre les politiques d'austérité inspirées des positions patronales.

Aujourd'hui, c'est le pacte « Euro + » imaginé par le président français et la chancelière allemande. Nous savons ce qu'il en est : le code du travail anglais ou roumain est trop rigide, les salaires et retraites sont trop élevés en Pologne et ailleurs, le principe du salaire minimum en Belgique et en France doit être aboli.

Nos camarades grecs doivent rembourser une dette dont ils ne sont pas responsables, la retraite serait un acquis du passé. Il faudrait privatiser les services publics et réduire les budgets sociaux. J'ai bien entendu l'appel que nous adresse Madame Reding ce matin au nom de la Commission européenne : « à vous de créer un climat de confiance » nous dit-elle !

Cela, nous savons le faire, nous savons diffuser la confiance.

Mais la confiance ça se mérite, nous ne pouvons pas donner confiance dans une Europe où la parole des banquiers et des agences de notations compte plus que l'opinion des citoyens et des travailleurs. C'est difficile de donner la confiance quand le tableau de bord de l'Europe s'inquiète d'abord des bonus, des dividendes des actionnaires et non du chômage, de la précarité et des bas salaires, d'un autre partage de la richesse créée par les travailleurs.

L'Europe est en panne sur le plan économique et sur le plan politique.

Cette situation alimente la montée des thèses et des partis de l'extrême droite, nationaliste et xénophobe, dans un grand nombre de pays d'Europe. La France n'échappe pas à cette menace, à l'opposé des valeurs que porte le mouvement syndical international.

Le pacte « Euro + » nous impose de décider dans ce congrès de passer à une étape supérieure d'organisation, de fonctionnement et d'exigences revendicatives coordonnées, entre nous, dans la CES. A partir du moment où les gouvernements et les employeurs se coordonnent pour imposer dans chaque pays les mêmes orientations fondamentales, le syndicalisme a impérativement besoin de s'entendre afin de prolonger les mobilisations nationales par des revendications communes et des mobilisations au plan euro-

(Suite page 6)

(Suite de la page 5)

péen.

C'est ce que proposent notamment le document de discussion « Vers un marché du travail européen » et le rapport complémentaire « Pour une campagne de la CES contre le dumping social et salarial en Europe ».

En effet, nous pensons que la question des salaires devrait être un axe fort et commun pour porter des exigences offensives en la matière, comme réponse pour sortir durablement de la crise. Structurer et mener une campagne pour gagner partout cette exigence qu'à « travail égal, salaire égal » devrait, avec le principe d'un salaire minimum, devenir la « carte de visite » de la CES. Cela donnerait du corps à nos batailles pour lutter contre le dumping social entre salariés et entre pays, par la garantie de droits sala-

riaux de haut niveau opposables aux employeurs, partout où s'exerce la mobilité géographique et professionnelle.

C'est par une solidarité dans l'action et dans la revendication que nous apporterons la meilleure réponse syndicale aux tentations du repli sur soi ou du chacun pour soi.

Pour conclure, je veux remercier John pour le travail accompli comme Secrétaire général, Joël Decaillon, issu de nos rangs, ainsi que le Secrétariat qui a achevé son mandat dans des conditions difficiles.

Je veux renouveler, au nom de la CGT française, notre solidarité à l'égard des syndicalistes et des travailleurs grecs, et les remercier d'avoir trouvé l'énergie pour nous recevoir chaleureusement pour les travaux de ce Congrès. Je vous remercie.



URGENCE SALARIALE DANS LA FONCTION PUBLIQUE LE 31 MAI AGISSONS DANS L'UNITÉ

En raison des choix désastreux du gouvernement, la situation salariale dans la fonction publique atteint un niveau inégalé de dégradation.

Pour la première fois depuis la Libération, les agents de la Fonction Publique se voient imposer deux années consécutives de gel de la valeur du point d'indice. La perte de pouvoir d'achat de celui-ci s'élève désormais à 11% depuis 2000. Sans changement de cap, elle continuera de se creuser compte tenu des prévisions d'inflation et de la hausse de cotisation retraite imposée par le gouvernement et le MEDEF.

Et pourtant, contre toute logique, le gouvernement s'efforce de faire croire que sa politique salariale garantirait le pouvoir d'achat des agents. Cette affirmation baroque est démentie chaque mois au bas de nos fiches de paie et régulièrement démentie par les chiffres officiels !

La vérité c'est que la politique salariale du gouvernement ampute notre pouvoir d'achat, et qu'elle nie le principe de carrière et la notion même de reconnaissance des qualifications.

Au lieu de répondre aux revendications des salariés, le gouvernement contourne l'obstacle, à l'exemple du secteur privé, en annonçant une prime dont les modalités de versement sont une véritable usine à gaz et un montant qui frise l'injure. Or ce dont les salariés, aussi bien du privé que du public, ont besoin, ce n'est pas de primes sous conditions, c'est d'une augmentation générale des salaires pérenne et conséquente.

La posture de ce gouvernement est parfaitement cynique quand il demande aux « acteurs sociaux » de négocier et mettre en place une prime dont pas une organisation syndicale ne veut et qu'il annonce en même temps la congélation des salaires pour les fonctionnaires en 2011 et 2012.

Face à cette situation, les organisations syndicales de la fonction publique réunies le 5 mai dernier, ont dans leur ensemble réaffirmé fortement leur attachement au point d'indice, élément central et prioritaire en matière salariale dans la fonction publique.

En effet, seule la progression du point d'indice permet véritablement de compenser l'inflation et d'assurer une réelle augmentation des salaires, pour tous les fonctionnaires et agents contractuels.

C'est pourquoi les organisations syndicales exigent une augmentation immédiate et conséquente du point d'indice suivie de l'ouverture d'une véritable négociation sur :

- ⇒ **Les mesures de rattrapage**
- ⇒ **Une revalorisation des grilles indiciaires**
- ⇒ **Une véritable politique salariale dans la fonction publique.**

Le mardi 31 mai prochain constitue la première étape dans la construction du mouvement puissant dont nous avons besoin pour faire plier ce gouvernement et le faire venir à la table des négociations.

**Tous en grève !
Manifestation intersyndicale
10h Place Broglie à Strasbourg.**

Le Tango des PND

On connaissait la «Java Bleue», la «Valse Brune», le « Cha-cha-cha de l'insécurité » la «Samba sanguinaire» la liste est longue, les musiciens et amateurs de danses en connaissent bien d'autres. A présent aux Finances du Bas-Rhin, on connaît le «Tango des PND» (lire trois pas en avant et deux pas en arrière). Explication : par qui et où vont être traités les PND (Plis non distribués) anciennement courriers postaux revenant avec la mention NPAI (n'habite pas à l'adresse indiquée) ? Au 35 par qui ? Au 25 par qui ? Forts de leur expérience, les agents de l'accueil et des services communs ont proposé de les traiter directement au 35 au jour le jour, c'est à dire de réexpédier journellement les plis des contribuables dont l'adresse nouvelle était connue. Mais d'emblée, ils se sont heurtés aux responsables de centre qui eux, préconisaient de les trier et les stocker sur place au 25 (bref, s'en débarrasser...), afin de pouvoir les remettre aux (quelques) contribuables qui les réclameraient, tout en arguant entre autres par le soi-disant coût de réexpédition des déclarations. Lorsque l'on connaît le coût de l'envoi des courriers expédiés il n'y a pas si longtemps pour le Bouclier Fiscal, où cela n'a dérangé personne, l'argu-

ment prête plutôt à sourire. La Direction dans un premier temps dans sa note de campagne a bien précisé que ces plis devaient rester au 35 et être traités au jour le jour par les services communs et les secteurs d'assiette (26 avril 2011). C'était sans compter sur le forcing du lobby des chefs de services. Car malgré un rappel des instructions en la matière par la Direction en date du 3 mai 2011 (les trois pas en avant, donc retour au 35), celle-ci a finalement cédé face à la pression des quatre responsables de centre et les PND ont été transférés au 25 (marche arrière, les fameux deux pas qui font le charme de la danse, le 4 mai 2011). Moralité : les vieilles règles déontologiques sont toujours d'actualité (art.1 : Le chef a raison. Art. 2 : Le chef a toujours raison ! Art. 3 : Même dans le cas contraire, c'est l'article 1 qui s'applique) ! Résultat des courses, c'est la course vers le fond du hall d'accueil avec en plus l'escalier à gravir pour les vacataires distribuant les imprimés et réceptionnant les déclarations au 25. Cette gymnastique

va inmanquablement créer des bouillons et donc des incidents en fin de période. Le système aurait été envisageable si les documents avaient été placés directement à proximité et à disposition des gens du pré – accueil, mais c'est loin d'être le cas compte tenu du manque de place. Les agents de l'accueil personnalisés eux, n'ont en aucun cas le temps d'effectuer ce genre de recherches et optent bien normalement pour la réimpression de la déclaration 2042 dans la mesure de leurs possibilités d'impression. Résultat : ces fameux PND sont donc classés dans des locaux exigus et non adaptés, les inspecteurs - élèves venus visiter le CFP de Strasbourg - Vosges quelques jours en début de campagne ont pu expérimenter la chose en triant les retours, à même le sol (cela ne s'invente pas, ils doivent avoir une haute opinion de leur administration d'accueil...). Passons, tout le monde connaît le vieil adage alsacien : « bien commandé est à moitié travaillé » (traduction littérale de Güet kommediert esch halwer g'schafft).



FUSION CDI-DIF

À la lettre ouverte au DRFIP (cf Cigogne d'Avril) où les agents des services « rapprochés » dénonçaient leur désarroi devant leurs difficultés quotidiennes à assumer leurs missions, la direction répond avec détachement lors du CTPD du 3 mai qu'elle va constituer un groupe de travail sur le sujet (ou comment enterrer le problème), Une telle réactivité après 2 mois de silence montre que la direction ne prend pas vraiment la mesure du problème dans ces services, Une petite « visite » impromptue des agents sera-t-elle nécessaire pour réveiller notre sérail ? Il est vrai que les *organigrammes fonctionnels de la « Mémère »* sont tellement plus importants que les vrais problèmes des services !

Peut-on espérer qu'un jour CDI-CDIF fasse les honneurs de l'Agenda du DRFIP dans Ulysse 67 ?

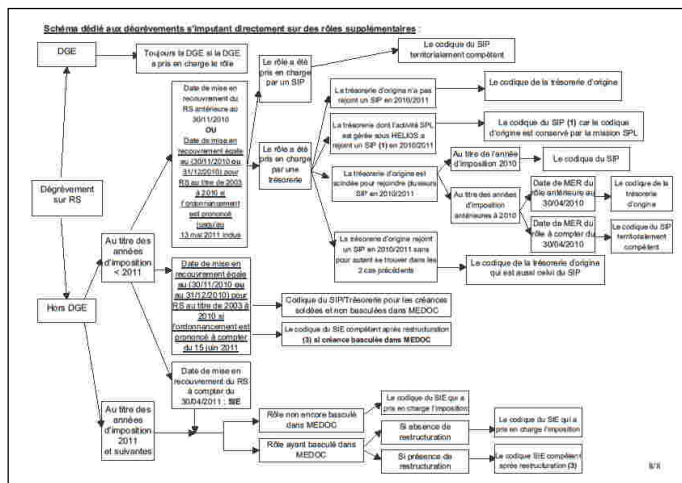
Les errements de la CFE ou le transfert laborieux.

Une note datée du 2 mai précisait les modalités pratiques de l'attribution et du traitement du contentieux de la nouvelle taxe transférée aux SIE en cours d'exercice.

Comme ce transfert arrive en milieu de campagne, il s'agit également de définir qui fait quoi en matière de RS.

Une des annexes de la note décrivant l'usine à gaz est reproduite ci-contre.

Usine à gaz, ou labyrinthe, c'est comme on veut !



JE ME SYNDIQUE à la CGT Finances Publiques

Nom : _____ Prénom : _____

Grade : _____ Indice : _____

Adresse Administrative :

Adresse Personnelle :

Bulletin à retourner au syndicat par l'intermédiaire du correspondant local ou à :

Thierry BORDENAVE au CSI de Strasbourg
 Jean Michel CHAIRON à la TP Drulingen
 Michel BASTIAN au SIE de Haguenau